

**DOCUMENT D'INFORMATION – CONSULTATION ET TRIBUNE PUBLIQUES
DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SUR L'INITIATIVE H-2030**

Le présent document fournit de l'information générale sur l'initiative de la Commission de coopération environnementale (CCE) intitulée [*Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine \(H-2030\)*](#), dont il souligne les objectifs et l'importance. Il met également en évidence le rôle essentiel de la participation du public dans le succès et la pérennité de l'initiative, en plus d'offrir du contexte sur ses principaux thèmes.

I. CONTEXTE

La triple crise planétaire englobe trois enjeux interreliés auxquels fait face l'humanité : la pollution, les changements climatiques et la perte de biodiversité. La communauté internationale reconnaît que la décennie en cours est cruciale et que nous devons impérativement atteindre les objectifs de 2030 en matière de changements climatiques et de biodiversité si nous voulons maintenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5 °C et prévenir la perte de biodiversité.

II. LE RÔLE DE LA CCE ET DE L'INITIATIVE H-2030

Annoncée en juin 2023, l'initiative [*Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine \(H-2030\)*](#) explique les mesures que peut prendre la région nord-américaine en vue des défis environnementaux et climatiques qu'elle aura à relever d'ici à 2030 et après. En outre, elle indique les moyens que peut prendre la CCE pour soutenir les engagements internationaux du Canada, du Mexique et des États-Unis relatifs aux objectifs clés en matière de climat, de pollution et de perte de biodiversité d'ici à 2030.

La CCE veut faciliter la coopération environnementale entre les trois pays en matière de conservation, de protection et d'amélioration de l'environnement. Depuis 30 ans, le programme de travail collaboratif de la CCE aide les collectivités et les gouvernements à relever les défis environnementaux partagés et l'Amérique du Nord à devenir le leader mondial relativement à de nombreux enjeux.

L'initiative H-2030 vise à fournir de l'information et des conseils essentiels pour orienter les travaux futurs de la CCE et cibler les actions prioritaires qui permettront d'accélérer les progrès à l'horizon 2030. Elle porte plus précisément sur trois thèmes prioritaires : 1) les technologies d'observation de la Terre et autres outils de systèmes d'information géographique (SIG); 2) les transports durables; 3) les services écosystémiques et l'utilisation et la gestion durables de la biodiversité. Les gouvernements des trois parties ont choisi ces thèmes parce qu'ils représentent des domaines où la collaboration régionale pourrait les avantager.

Relativement à chacun des thèmes prioritaires, nous devons nécessairement tenir compte des effets distinctifs de la triple crise planétaire sur les communautés vulnérables, défavorisées ou mal desservies, obtenir les perspectives des principales personnes concernées, et établir de solides partenariats et agir en collaboration avec elles. Nous examinerons par conséquent les thèmes transversaux suivants : le savoir autochtone; les connaissances écologiques traditionnelles; la justice environnementale; la gouvernance et les actions infranationales (y compris à l'échelle urbaine et des villes); et la responsabilité sociale des entreprises et l'engagement du secteur privé.

Grâce à des consultations publiques et à la mobilisation de spécialistes à l'échelle régionale, l'initiative H-2030 visera à déterminer en quoi les stratégies, programmes et partenariats de la CCE permettraient de relever ces défis, et à formuler des recommandations à cet égard. Le travail collectif d'analyse de ces spécialistes éclairera la préparation d'un exhaustif rapport H-2030 qui comprendra : 1) une évaluation globale des enjeux, des défis et des tendances émergentes en matière d'environnement à l'horizon 2030; 2) des sections ou chapitres spéciaux qui fourniront des recommandations stratégiques sur des mesures concrètes que devra prendre la

DOCUMENT D'INFORMATION – CONSULTATION ET TRIBUNE PUBLIQUES DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SUR L'INITIATIVE H-2030

région de l'Amérique du Nord d'ici à 2030 par rapport à trois enjeux prioritaires. L'initiative comprendra également une série de projets pilotes découlant de ces recommandations. Une première ébauche des principales constatations du rapport H-2030 sera publiée en mai 2025 afin de recueillir les observations du public, et elle sera présentée lors de la session 2025 du Conseil de la CCE¹.

III. L'IMPORTANCE DU PUBLIC

Dans le cadre de l'initiative H-2030, le comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE organisera une tribune publique pour pousser les discussions sur la façon d'affronter la triple crise planétaire. Le CCPM constitue le principal outil de la Commission pour mobiliser les parties prenantes et obtenir la participation du public à ses activités. Formé d'un groupe diversifié de spécialistes des trois pays (représentant-es du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, de peuples autochtones, de la jeunesse, etc.), ce comité fournit des avis au Conseil sur les questions touchant la coopération environnementale en Amérique du Nord et aide à renforcer la gouvernance environnementale de la CCE dans l'ensemble de la région.

Cette tribune libre réunira des spécialistes des divers éléments de la triple crise planétaire, ainsi que des thèmes prioritaires et enjeux transversaux de l'initiative. Le comité présentera ensuite au Conseil ses recommandations sur les thèmes de l'initiative H-2030 sous forme d'avis au Conseil. Cette tribune représente une occasion unique pour le public de participer et de s'exprimer sur ces enjeux cruciaux auxquels nous faisons face. Elle sera diffusée en direct pour celles et ceux qui souhaitent participer à l'événement, mais qui ne peuvent y assister en personne. Pour vous inscrire à cette tribune (en personne ou virtuellement), veuillez vous rendre à l'adresse <<http://www.cec.org/fr/activites/atteindre-lhorizon-2030/>>.

Nous vous encourageons également à participer au processus de consultation en ligne à l'adresse <<http://www.cec.org/fr/consultations/atteindre-lhorizon-2030/>>.

IV. ANALYSE APPROFONDIE DES THÈMES PRIORITAIRES

Thème prioritaire 1 : technologies d'observation de la Terre et autres outils de SIG pour faire face aux changements climatiques

Contexte et objectif

Les changements climatiques produisent des effets sans précédent sur les populations et l'environnement de l'Amérique du Nord et progressent rapidement. Les phénomènes météorologiques extrêmes, les chaleurs extrêmes, les feux de forêt, la diminution de la qualité de l'air et une multitude d'autres changements dans les écosystèmes se font sentir dans l'ensemble de la région. D'après la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA, Administration océanique et atmosphérique nationale), la température de la Terre a augmenté en moyenne de 0,06 °C (0,11 °F) par décennie depuis 1850, et elle augmente plus de trois fois plus rapidement par décennie depuis 1982². Les Nations Unies signalent que les océans se réchauffent entre autres parce qu'ils absorbent de 20 à 30 % des émissions de dioxyde de carbone d'origine anthropique depuis les années 1980³. L'Organisation mondiale de la Santé fait remarquer que les changements climatiques représentent désormais une « menace fondamentale pour la santé humaine », qui se manifeste par une gamme de problèmes de santé liés au climat : blessures et mortalité attribuables à des phénomènes météorologiques extrêmes, maladies liées à la chaleur, maladies respiratoires liées à la pollution

¹ Le Conseil de la CCE est composé des responsables de plus haut niveau en matière d'environnement (niveau ministériel ou équivalent) du Canada, du Mexique et des États-Unis.

² Source : <https://www.climate.gov/news-features/understanding-climate/climate-change-global-temperature>

³ Source : <https://www.un.org/fr/climatechange/science/key-findings>

DOCUMENT D'INFORMATION – CONSULTATION ET TRIBUNE PUBLIQUES DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SUR L'INITIATIVE H-2030

atmosphérique, maladies d'origine hydrique, zoonoses, maladies à transmission vectorielle, malnutrition et maladies d'origine alimentaire, maladies non transmissibles et problèmes de santé mentale et psychosociale⁴.

Comment pouvons-nous collaborer pour atténuer ces réalités et nous y adapter de manière juste et équitable? Comment pouvons-nous mieux comprendre les changements qui nous affligent afin de prendre de meilleures décisions axées sur la dimension locale? Quelles occasions de faire progresser les solutions d'atténuation et d'adaptation en Amérique du Nord le secteur privé et les gouvernements infranationaux ont-ils? En quoi de telles solutions peuvent-elles incorporer les connaissances autochtones, y compris les connaissances écologiques traditionnelles, et promouvoir la justice environnementale?

Dans le cadre de l'initiative H-2030, nous nous pencherons sur ces questions, et plus précisément sur les technologies courantes et émergentes d'observation de la Terre ainsi que d'autres outils de SIG qui permettent de schématiser et de répertorier les principaux indicateurs, événements et effets climatiques. Nous examinerons comment ces technologies peuvent fournir des données pertinentes et opportunes; en quoi l'ajout d'autres sources de données (sociales, culturelles, socioéconomiques, fournies par le public, etc.) peut étoffer notre compréhension des tendances et observations, de manière à rendre la prise de décisions et de mesures plus inclusive, juste et équitable. Notre objectif ultime consistera à déterminer des stratégies, des initiatives pilotes et des actions concrètes qui peuvent aider les personnes responsables de toute la région à concevoir et à mettre en place des stratégies climatiques plus fortes. De telles stratégies favoriseront une meilleure adaptation et une plus grande résilience au cours des cinq prochaines années et accéléreront nos progrès et notre capacité à atteindre les objectifs climatiques de 2030.

Faits saillants des stratégies nationales (exemples)

En 2022, le Canada a publié une stratégie nationale de l'observation de la Terre par satellite, intitulée *Ingénieux, résilient, prêt*, qui a pour objectif d'« outiller le mieux possible le Canada dans la lutte contre le changement climatique ». Cette stratégie comprend plusieurs principes et engagements, notamment la « mobilisation de la société tout entière » grâce à l'utilisation de données gratuites, ouvertes et faciles à comprendre et à utiliser. Elle met également l'accent sur l'importance de la collaboration internationale pour lutter contre les changements climatiques. En outre, la stratégie insiste sur le besoin d'intégrer complètement les données et d'innover pour combiner les données satellitaires avec les données terrestres et socioéconomiques complémentaires afin d'améliorer la gestion de l'environnement et la surveillance de la santé publique. La stratégie porte également sur la réduction des risques pour les personnes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Nous pourrions ainsi élaborer des réponses et des approches qui respectent la nécessité de préserver les peuples, les cultures et l'environnement. Cette stratégie demande la mobilisation, l'engagement et le leadership des communautés locales, des peuples autochtones, du milieu universitaire, des secteurs de l'aérospatiale et de la haute technologie, ainsi que de tous les ordres de gouvernement afin qu'ils renforcent ensemble la résilience face aux changements climatiques.

Aux États-Unis, plusieurs importants documents de stratégie nationale portent sur les technologies d'observation de la Terre par satellite ou outils de SIG. Ces documents comprennent notamment : *U.S. Environmental Protection Agency Geospatial Strategic Plan FY2023-2027* (Plan stratégique géospatial 2023-2027 de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement), *United States Department of State Geospatial Data Strategy* (Stratégie de collecte de données géospatiales du Département d'État américain), *Department of Interior Geospatial Strategic Plan* (Plan stratégique géospatial du département de l'Intérieur des États-Unis), et *USAID Geospatial Strategy* (Stratégie géospatiale de l'USAID). Les trois premiers documents ci-dessus abordent des questions, telles que la création, l'intégrité, la qualité, la structure, l'interopérabilité des données, et d'architectures propres à un partage des données et à des services de soutien de meilleure qualité.

⁴ Source : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>

DOCUMENT D'INFORMATION – CONSULTATION ET TRIBUNE PUBLIQUES DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SUR L'INITIATIVE H-2030

Le document de la *United States Agency for International Development* (USAID, Agence américaine pour le développement international) aborde les occasions d'utiliser ces données et cherche à exploiter la puissance des données et technologies géospatiales pour réaliser des programmes, déterminer les besoins, évaluer l'efficacité des programmes et faciliter la prise de décision sur le terrain. Plusieurs importants principes directeurs de cette stratégie indiquent le renforcement de la prise de décisions fondées sur des données probantes grâce à l'ajout de données SIG à d'autres données sociales, économiques et environnementales; une plus grande attention sur le développement de données géospatiales fondées sur les principes FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables); la promotion de l'équité par l'exploitation des connaissances géospatiales afin de mieux comprendre les modèles d'inégalité et les systèmes et structures qui les perpétuent; et la cocréation de données et produits géospatiaux adaptés au contexte grâce à la mobilisation des parties prenantes clés et aux partenariats avec elles.

En 2023, le Mexique a lancé le tout nouveau *Observatorio Mexicano del Clima y la Composición Atmosférica* (OMECCA, Observatoire du climat et de la composition atmosphérique du Mexique) pour répondre à un besoin croissant de données systématiques qui permettraient de mieux comprendre les effets des changements climatiques. L'OMECCA entend partager ses données, axées sur la mesure du dioxyde de carbone et d'autres polluants, avec d'autres réseaux mondiaux. Ces données fourniront de précieux renseignements aux nombreuses commissions et agences mexicaines⁵ responsables d'assurer la gouvernance et la gestion de l'environnement sous toutes ses formes⁶. En octobre 2024, Alicia Bárcena, nouvelle ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique, a annoncé la politique écologique et environnementale humaniste du nouveau gouvernement. Cette politique est axée sur la restauration, l'assainissement, les rivières et les déchets. Elle mise en outre sur la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles fondée sur des éléments probants, des connaissances et des données mesurables, ainsi que sur les principes du droit, de l'égalité, de la participation sociale et de la prospérité partagée pour les générations actuelles et futures⁷. Les données provenant d'observatoires de la Terre, d'outils de SIG et d'autres sources seront essentielles à cet égard.

Exemples de coopération trilatérale par l'intermédiaire de la CCE

La CCE priorise depuis longtemps les changements climatiques comme domaine d'action et de coopération trilatérale. Ce thème s'articule autour de deux points centraux : la réduction des émissions, et l'adaptation des collectivités aux phénomènes météorologiques extrêmes. Ces deux points comprennent quatre domaines qui ont été examinés à ce jour : l'augmentation de l'efficacité énergétique, l'amélioration de la résilience aux événements extrêmes et aux effets des changements climatiques, l'amélioration de l'accès à l'information sur les changements climatiques, et la quantification des sources et du stockage de carbone. Dans bien des cas,

⁵ Parmi ces commissions et agences figurent : Agencia Espacial Mexicana (AEM, Agence spatiale mexicaine), Agencia de Seguridad, Energía y Ambiente (Asea, Agence de la sécurité, de l'énergie et de l'environnement), Comisión Ambiental de la Megalópolis (CAME, Commission environnementale de la mégapole), Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), Comisión Nacional Forestal (Conafor, Commission nationale forestière), Comisión Nacional del Agua (Conagua, Commission nationale de l'eau), Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées), Instituto Mexicano de Tecnología del Agua (IMTA, Institut mexicain des technologies de l'eau), Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático (INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques), Procuraduría Federal de Protección al Ambiente (Profepa, Bureau du procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement), Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI, Institut national de la statistique et de la géographie) et Instituto Nacional de Asesoría, Acreditación y Certificación (INAAC, Institut national d'évaluation, d'accréditation et de certification).

⁶ Source : <https://mexicobusiness.news/aerospace/news/omecca-advances-climate-science-space-infrastructure-mexico>

⁷ Source : <https://www.gob.mx/semarnat/prensa/se-compromete-alicia-barcena-a-continuar-y-fortalecer-la-politica-ambiental-del-pais-379602>

DOCUMENT D'INFORMATION – CONSULTATION ET TRIBUNE PUBLIQUES DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SUR L'INITIATIVE H-2030

deux initiatives géospatiales centrales soutiennent l'entente et les initiatives trilatérales. Ces initiatives constituent des modèles en matière de ce que la collaboration trinationale peut réaliser.

- [Atlas environnemental de l'Amérique du Nord](#). Outil sans pareil, l'Atlas regroupe et harmonise des données géospatiales du Canada, du Mexique et des États-Unis pour fournir une perspective continentale et régionale sur les enjeux environnementaux transfrontaliers. Il se compose d'une série de couches cartographiques thématiques – écorégions terrestres, pollution industrielle, bassins versants, facteurs d'influence humaine – qui s'ajoutent à la cartographie de base de manière à mieux illustrer les changements que subit notre environnement (écosystèmes et biodiversité terrestres et aquatiques) et leurs effets sur la santé humaine, notre bien-être et les lieux que nous habitons. Depuis sa création, des chercheurs et des chercheuses, ainsi que des organisations, ont produit plus de 1100 publications et articles en appui à la science, à la politique et à l'action dans toute l'Amérique du Nord.
- [Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre \(NALCMS\)](#). Le NALCMS est le fruit d'une initiative collaborative entre le Centre canadien de cartographie et d'observation de la Terre (CCCOT) de Ressources naturelles Canada (RNCAN), le *United States Geological Survey* (USGS, Service géologique des États-Unis) et trois agences mexicaines : INEGI, CONABIO et CONAFOR. Les produits de couverture terrestre harmonisés du NALCMS servent à diverses fins, entre autres l'analyse de la séquestration du carbone, la cartographie des habitats d'espèces sauvages, la surveillance des écosystèmes, la planification environnementale, l'évaluation de la qualité de l'eau et l'évaluation du potentiel de production de biocarburants.

Thème prioritaire 2 : transports durables pour réduire la pollution et les émissions

Contexte et objectif

On peut définir les transports durables comme l'utilisation d'options de transport à émissions faibles ou nulles, écoénergétiques et peu coûteuses. Les véhicules électriques et qui utilisant des carburants de remplacement, ainsi que la promotion des carburants domestiques sont des éléments clés de cette approche⁸. De même, les Nations Unies définissent les transports durables comme la mise à disposition de services et d'infrastructures pour la mobilité des personnes et des biens – favorisant le développement économique et social au profit des générations actuelles et futures – d'une manière sûre, abordable, accessible, efficace et résiliente, tout en réduisant au minimum les émissions de carbone et autres émissions, ainsi que les incidences sur l'environnement⁹.

À l'échelle mondiale, le secteur des transports génère l'équivalent d'environ 8,4 milliards de tonnes métriques d'émissions d'équivalent en dioxyde de carbone (t éq. CO₂), soit 16 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) en 2023. Le secteur des transports était alors la deuxième source d'émissions au monde¹⁰. En Amérique du Nord, le secteur des transports génère une proportion encore plus importante des émissions nationales. Aux États-Unis, les émissions de GES générées par les transports représentent 33 % des émissions totales de GES du pays, soit la plus importante source¹¹. De toutes les émissions du Mexique en 2022, un quart

⁸ Source : <https://www.energy.gov/eere/sustainable-transportation-and-fuels>

⁹ Source : <https://www.un.org/fr/observances/sustainable-transport-day>

¹⁰ Source : <https://www.statista.com/topics/7476/transportation-emissions-worldwide/#topicOverview>

¹¹ Source : <https://www.epa.gov/greenvehicles/why-we-need-decarbonize-transportation>

DOCUMENT D'INFORMATION – CONSULTATION ET TRIBUNE PUBLIQUES DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SUR L'INITIATIVE H-2030

(26 %) des 737 t éq. CO₂ revenait au secteur des transports¹². La même année au Canada, 22 % des émissions nationales totales provenaient du secteur des transports (156 t éq. CO₂¹³).

L'initiative H-2030 vise à trouver des stratégies pour définir des objectifs régionaux communs à atteindre en 2030 et à soutenir les mesures nationales pour décarboner le secteur des transports et accélérer les mesures collectives pour réduire les émissions de polluants et de GES, conformément aux objectifs de réduction nationaux et internationaux. Dans le cadre de cette initiative, nous cherchons à déterminer quels sous-secteurs des transports produisent le plus d'émissions de polluants atmosphériques et de GES, et à examiner l'incidence de ces émissions sur le réchauffement climatique, la qualité de l'air à l'échelle locale et la santé publique.

Nous cherchons notamment à relever les endroits aux plus fortes concentrations de pollution et d'émissions le long de corridors de transport afin d'établir des actions ciblées susceptibles de réduire efficacement ces émissions. Nous élaborerons des stratégies novatrices, collaboratives et habilitantes pour accélérer la transition vers des modes de transport plus propres et durables et prendrons les moyens pour rendre ces solutions inclusives et utiles pour les communautés défavorisées, vulnérables et marginalisées. Nous visons également à créer des mécanismes de collaboration continue entre les gouvernements, les entités du secteur privé et les communautés locales afin de contrôler et peaufiner les stratégies. Nous avons pour objectif d'atteindre les cibles nationales et internationales de réduction des GES et d'améliorer la santé locale et l'accessibilité aux modes de transport durables pour soutenir le transport local et intercommunautaire pour tout le monde.

Faits saillants des stratégies nationales (exemples)

Aux États-Unis, les départements de l'Énergie, des Transports, du Logement et du Développement urbain et l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence américaine pour la protection de l'environnement) ont élaboré ensemble une ambitieuse stratégie pour réduire toutes les émissions de GES dans le secteur des transports d'ici à 2050. L'*U.S. National Blueprint for Transportation Decarbonization* (Plan national des États-Unis pour la décarbonation du secteur des transports) vise à décarboner l'ensemble du secteur des transports aux États-Unis au moyen d'une approche pangouvernementale axée sur trois stratégies fondamentales : accroître la commodité en améliorant la conception des collectivités et l'aménagement du territoire; améliorer l'efficacité en multipliant les options pour se déplacer plus efficacement; et assurer une transition vers des options propres grâce à des véhicules et carburants à zéro émission en tenant compte des émissions pendant le cycle de vie complet des véhicules et des carburants. La stratégie vise l'ensemble des systèmes, véhicules et technologies de transport et couvre sept sous-secteurs des modes de transport : les véhicules légers; les camions et autobus moyens et lourds; les véhicules hors route et les équipements mobiles; le transport ferroviaire; les navires maritimes; l'aviation; et les pipelines.

Le Canada a lui aussi élaboré une stratégie générale et à multiples facettes pour son secteur des transports, intitulée « *Transports 2030 – Un plan stratégique pour l'avenir des transports au Canada* ». Le transport écologique et innovateur, l'un des cinq thèmes de cette stratégie, se trouve au cœur de l'initiative H-2030. Ce thème a pour objectif d'« améliorer la qualité de vie de la population canadienne en adoptant de nouvelles technologies et en réduisant les répercussions environnementales des transports, y compris les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air ». Les orientations précises des mesures à prendre dans le cadre de cette initiative consistent notamment à rendre les véhicules à zéro émission plus abordables, à réduire les émissions provenant des secteurs de l'aviation, du transport ferroviaire et du transport de fret sur route, à

¹² Source : <https://mexicomlogistics.com/action-on-climate-change-freight-consolidation-to-reduce-the-amount-of-co2-emissions/#:~:text=Greenhouse%20gases%20emissions%20from%20transportation%20in%20Mexico,which%20cargo%20transportation%20is%2018.5%25>

¹³ Source : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html#transport>

DOCUMENT D'INFORMATION – CONSULTATION ET TRIBUNE PUBLIQUES DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SUR L'INITIATIVE H-2030

examiner la circulation de camions en peloton et à investir dans la prochaine génération d'énergies renouvelables et de technologies propres.

Le Mexique a élaboré la stratégie *Estrategia Nacional de Movilidad y Seguridad Vial* (Enamov, Stratégie nationale pour la mobilité et la sécurité routière), tout aussi ambitieuse. Selon le document de stratégie, en 2019 « le sous-secteur des transports routiers du Mexique représentait 92,2 % des émissions nettes de CO₂ et 97,4 % des émissions de carbone noir pour l'ensemble du secteur des transports ». Les priorités de l'Enamov placent les transports collectifs et la mobilité active au cœur de ses domaines d'action. Il est également nécessaire de renforcer les systèmes de transfert de biens, la connectivité avec l'Amérique du Nord (et le reste du monde) et le développement de solutions de transport décarbonées, intelligentes et interconnectées. Selon cette approche, la décarbonation des solutions de transport doit aller de pair avec celle de la filière énergétique, qui est principalement alimentée par des combustibles fossiles. Or, l'électrification de la mobilité risque d'augmenter les coûts économiques et environnementaux à moyen et à long terme, ce qui réduirait les avantages de ces transitions et de ces adoptions. Il est important de noter que cette stratégie s'appuie sur une réforme constitutionnelle de 2020 qui a établi « le droit au transport dans des conditions de sécurité routière, d'accessibilité, d'efficacité, de durabilité, de qualité, d'inclusion et d'égalité » [traduction] (article 4 de la *Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos* [Constitution politique des États-Unis du Mexique]). Il est essentiel de jumeler le transport avec les notions de durabilité et d'équité pour réfléchir aux possibilités à exploiter dans le cadre de l'initiative H-2030 et pour réunir les thèmes transversaux de l'initiative et les domaines d'action spécialisés.

Exemples de mesures de coopération trinationale par l'intermédiaire de la CCE

Depuis 2013, la CCE a réalisé une série de projets axés sur la réduction des émissions dans le secteur des transports, entre autres :

- **Écologisation du transport aux postes frontaliers terrestres d'Amérique du Nord (2013-2014)**. Ce projet a analysé les émissions des véhicules pendant les temps d'attente aux frontières et les effets de ces émissions sur la santé. Il proposait également des options et des pratiques viables pour réduire les émissions des véhicules dues à la congestion routière.
- **Réduction des émissions provenant du transport maritime de marchandises en Amérique du Nord (2013-2014) et deuxième phase (2016)**. Ce projet visait à établir une approche commune en Amérique du Nord concernant les zones de contrôle des émissions (ZCE) pour les navires, en examinant le développement et l'adoption de technologies de contrôle des émissions des navires, la qualité des carburants et les pratiques exemplaires de réduction des polluants atmosphériques, y compris les oxydes d'azote, les oxydes de soufre et les matières particulaires.
- **Renforcement de l'application en Amérique du Nord de la limite imposée par l'Organisation maritime internationale relativement à la teneur en soufre du carburant des navires (2015-2016)**. Ce projet visait à renforcer la capacité de la région à se conformer aux normes internationales sur la teneur en soufre dans les carburants et à contribuer à l'établissement de ZCE dans les eaux mexicaines.
- **Accroissement de la durabilité du secteur de la fabrication de véhicules (2008-2015)**. Cette initiative a mené à de nouveaux partenariats, réseaux de chaînes d'approvisionnement et documents-cadres, de même qu'à un projet pilote visant l'« amélioration de la performance économique et environnementale de la chaîne d'approvisionnement des constructeurs de camions et d'autobus en Amérique du Nord ». Ce projet a notamment permis d'examiner les critères environnementaux et la certification dans plusieurs domaines : gestion des déchets, utilisation de l'eau, gestion des produits chimiques, qualité de l'air et efficacité énergétique.
- **Réduction de la pollution attribuable au transport maritime (2017-2018)**. Ce projet mettait en commun la capacité d'améliorer l'efficacité, la performance environnementale et la compétitivité de ce secteur, et de soutenir la croissance anticipée du commerce et du transport, tout en réduisant l'empreinte écologique.

**DOCUMENT D'INFORMATION – CONSULTATION ET TRIBUNE PUBLIQUES
DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SUR L'INITIATIVE H-2030**

Thème prioritaire 3 : services écosystémiques et utilisation et gestion durables de la biodiversité

Contexte et objectif de l'initiative H-2030

Il existe des liens inextricables entre la biodiversité et les changements climatiques. De plus, les changements climatiques et les changements d'affectation des terres constituent les principaux facteurs de la perte de biodiversité, qui représente pourtant notre plus forte défense naturelle contre les changements climatiques¹⁴. La 16^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (COP16), tenue récemment à Cali, en Colombie, a une fois de plus attiré l'attention du monde sur la « vision mondiale d'un monde vivant en harmonie avec la nature d'ici à 2050¹⁵ ». Elle s'appuie sur la COP15, qui a vu l'adoption historique du [Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal](#), qui fixe 4 objectifs en matière de biodiversité pour 2050 et [23 cibles pour 2030](#). Ces cibles sont regroupées en trois grands domaines d'action : 1) la réduction des menaces pour la biodiversité; 2) la satisfaction des besoins des populations par une utilisation durable et un partage des avantages; 3) les outils et les solutions pour la mise en œuvre et l'intégration. La récente COP16 a mené à un accord sur le rôle élargi des peuples autochtones et des communautés locales dans la sauvegarde de la biodiversité et à un accord révolutionnaire sur l'opérationnalisation d'un nouveau mécanisme mondial de partage des avantages tirés de l'information génétique numérique¹⁶. En tant que parties à la COP16, le Canada et le Mexique se sont engagés à mettre en œuvre le Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal. Les États-Unis, qui ne sont pas une partie à la COP16, ont développé la stratégie [America the Beautiful](#) (souvent appelée « 30x30 »), qui présente de nombreux points communs avec les objectifs du Cadre.

L'initiative H-2030 vise à cerner des possibilités et stratégies pour agir de manière à accroître la prestation de services écosystémiques dans la région nord-américaine et à trouver des occasions d'améliorer la gestion de la biodiversité. Elle cherche à déterminer les domaines précis dans lesquels la collaboration trilatérale pourrait accélérer l'atteinte de nos objectifs communs en matière de biodiversité et, ce faisant, à trouver des moyens efficaces, durables et inclusifs de mieux rendre compte (sur le plan social, culturel et économique) de la biodiversité de notre région, et de ceux et celles qui la gèrent et la conservent. Nous cherchons aussi à cerner de nouveaux mécanismes et à faciliter le partage d'approches communautaires établies qui pourraient s'appliquer à l'ensemble de la région et qui reconnaissent le rôle de premier plan des approches autochtones, tribales et traditionnelles de gestion des terres dans la préservation des écosystèmes, des eaux et des espèces de la planète.

Faits saillants des stratégies nationales (exemples)

Par le décret 14008 *Tackling the Climate Crisis at Home and Abroad* (Faire face à la crise climatique chez nous et à l'étranger), le président Biden a lancé un appel à l'action au département de l'Intérieur des États-Unis et aux agences du gouvernement fédéral pour qu'ils conservent, relient et restaurent au moins 30 % des terres et des eaux des États-Unis d'ici à 2030, par souci pour l'économie, la santé et le bien-être du pays. Ce mandat « 30x30 » a été codifié et transcrit dans la stratégie nationale [America the Beautiful](#). Ayant pour objectif de conserver, de relier et de restaurer les terres, les eaux et la faune, la stratégie s'appuie sur une approche fondée sur des données probantes, soutient les efforts de conservation conçus et menés localement, honore la souveraineté tribale et soutient les priorités des nations tribales, ainsi que les approches qui reconnaissent et équilibrent les mesures volontaires de gestion, l'utilisation et la gestion durables pour des moyens d'existence durables, et l'importance d'améliorer la résilience des communautés grâce à l'accès à la nature.

¹⁴ Source : <https://www.un.org/fr/climatechange/science/climate-issues/biodiversity>

¹⁵ Source : <https://www.cbd.int/gbf>

¹⁶ Source : <https://www.cbd.int/conferences/2024>

DOCUMENT D'INFORMATION – CONSULTATION ET TRIBUNE PUBLIQUES DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SUR L'INITIATIVE H-2030

Outre son engagement envers le Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal et l'atteinte de ses objectifs d'ici à 2050 et de ses 23 cibles d'ici à 2030, le Canada a publié au début de cette année (2024) la [Stratégie pour la nature 2030 du Canada : Freiner et inverser la perte de biodiversité au Canada](#) afin de respecter ses engagements en matière de biodiversité. Cette stratégie reprend de nombreuses priorités de celle des États-Unis, notamment la reconnaissance, le respect et la mise en œuvre des droits des peuples autochtones; l'adoption d'une approche pansociétale; l'autonomisation de l'action communautaire sur le terrain; la prise de mesures fondées sur des données probantes et axées sur la science et le savoir; et le soutien à une économie résiliente.

Le Mexique contribue à la Décennie pour la restauration des écosystèmes et à la Décennie pour les sciences océaniques au service du développement durable des Nations Unies (2021-2030), ainsi qu'au Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal en travaillant activement sur de nombreux fronts pour la conservation, la gestion, la restauration et la protection de ses terres, de ses eaux et de ses espèces. Le 30 octobre 2024, la ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles a annoncé l'initiative [MEX30x30](#) qui vise à garantir la conservation de 30 % du territoire mexicain d'ici à 2030. Elle s'appuie sur la [Estrategia Nacional sobre Biodiversidad de México](#) (ENBioMex, Stratégie nationale mexicaine pour la biodiversité), un document d'orientation qui présente les principaux éléments de la conservation, de la restauration et de la gestion durable de la biodiversité et des services qu'elle fournit à court, à moyen et à long terme. La mise en œuvre de cette approche se fera collaborativement avec les communautés locales et autochtones du Mexique.

Exemples de mesures de coopération trinationale par l'intermédiaire de la CCE

La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et la protection des écosystèmes constituent une priorité du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, et constituent depuis longtemps des domaines d'intérêt et d'action trilatérale de la CCE. En ligne depuis plus de 30 ans, le site Web de la CCE héberge aujourd'hui plus de 150 [publications](#) sur une grande variété de sujets qui illustrent le travail de la Commission avec les communautés pour conserver et restaurer les écosystèmes terrestres et marins et les espèces prioritaires d'Amérique du Nord. Les exemples de travaux liés à cette priorité stratégique incluent :

- Les travaux de [conservation des monarches et autres pollinisateurs](#) visant à soutenir la collaboration régionale pour la conservation de ces insectes à l'aide d'une variété de projets, d'outils, de réseaux et de publications.
- Les travaux de [préservation des prairies centrales de la région des Grandes Plaines](#), en association avec les initiatives existantes, comme l'initiative *Central Grasslands Roadmap* (guide cartographique des prairies centrales), contribuent à combler les lacunes en matière de connaissances et d'informations tout en facilitant une collaboration inclusive et diversifiée.
- Des partenariats avec les communautés autochtones et locales pour recueillir des renseignements sur les changements environnementaux afin d'élaborer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques qui respectent et reconnaissent la nature unique de ces systèmes de connaissances, et mettre en œuvre des projets comme « [Résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones](#) » et « [Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord](#) ».
- Des mesures pour rendre les [aires marines protégées](#) plus résistantes aux changements climatiques tout en renforçant leurs avantages connexes naturels et socioéconomiques, et pour soutenir la mise en œuvre de [solutions fondées sur la nature pour lutter contre les inondations dans les villes côtières](#) en fournissant des orientations aux spécialistes et aux personnes qui prennent les décisions.